

Pour une école à l'île des sœurs

Peu importe mon statut social, mon origine, mon âge, ma langue maternelle, que je sois écologiste ou industrialiste, j'ai droit à une éducation, à une école de quartier.

Ce qui importe ce sont les générations futures. Les études démographiques le démontrent, nous avons besoin d'une nouvelle école à l'île des sœurs. C'est urgent.

Depuis le début du processus de construction de la nouvelle école, je ressens un malaise. Certains se sont tout d'abord opposés au lieu de construction. Je les écoutais, j'essayais de comprendre leurs craintes. Aujourd'hui, je vous avoue que j'ai cessé de tenter de les comprendre. La raison est simple. À mes yeux, un groupe s'oppose tout simplement au projet de construction d'une nouvelle école. *Pas d'école près de chez moi. Et, par tous les moyens, je tenterai de faire avorter le projet.*

J'aimerais aujourd'hui vous présenter mon opinion en tant que citoyenne de l'île des sœurs et maman de 2 jeunes enfants dont une jeune fille qui débutera la maternelle en septembre 2014.

Je vais analyser les points suivants, qui, selon ce que j'ai compris représentent les préoccupations de ce groupe d'opposants.

- La sécurité des enfants
- La circulation
- Le stationnement
- L'environnement
- Bien être des enfants

Regardons ces points de façon logique (*laissons les émotions de côté*)

La sécurité des enfants

Il est plus dangereux de faire 1h30 de route dans un autobus scolaire, où les enfants ne sont pas attachés que de traverser entre 1 et 4 intersections avec brigadiers.

Il y a en moyenne plus de 42 000 accidents de la route par année et malheureusement, environ 1300 sont des accidents avec piétons.¹

Si mon enfant était impliqué dans un accident de la route, il a 3% de chances que ce soit en marchant et 97% des chances que ce soit en autobus.

J'aimerais voir le SPVM impliqué dans le dossier afin d'assurer une présence régulière dans le secteur, permettant ainsi de faire respecter les règles de conduite du code de la route.

La circulation des résidents

Si la zone écolière devient achalandée, les utilisateurs pressés pourront utiliser le chemin du golf ou la rue Berlioz. La construction d'une école à un autre endroit ne permettrait peut-être pas cette flexibilité. De plus, l'idée d'une école de marcheurs risque de restreindre le nombre de voitures de parents qui déposent leurs enfants dans cette zone écolière.

Le stationnement

Le manque potentiel de places de stationnements incitera les utilisateur/travailleur de l'école à s'y rendre par d'autres moyens, entre autres la marche, le vélo, le transport en commun ou le co-voiturage, qui sont des modes de déplacement plus écologiques.

Pour 35 employés, estimons que 50% utilisent leur voiture à tous les jours, pour un total de 18 véhicules à stationner dans nos rues. Une répartition comme celle-ci pourrait être proposée, sans conséquence majeure, impliquant une marche d'environ 5 minutes au maximum dans tous les cas.

- 5 au parc La Fontaine
- 2 au Jean-Coutu
- 5 derrière les commerces en face de l'école
- 6 dans les rues avoisinantes

Un autre site pour l'école n'offre probablement pas cette flexibilité au niveau du stationnement.

L'environnement

On estime qu'aucun arbre ne sera coupé, la circulation en périphérie de la zone écolière sera diminuée, le transport en commun sera valorisé. Une construction écologique est préconisée. Toutes les dépenses liées à l'achat d'un terrain privé à un nouvel endroit réduiraient au minimum le budget disponible. Cela porte à croire qu'une construction conventionnelle serait envisagée à ce moment.

Le bien-être des enfants

Personne ne s'oppose au fait qu'il est préférable, pour la santé d'un enfant, de marcher avec ses parents 30 minutes par jour que d'être enfermé dans un autobus quotidiennement pendant 1h30.

En septembre 2013, ce sont 5 classes de niveau primaire qui seront redirigées à Verdun.

Si le projet n'est pas construit sur le site choisi en septembre 2014, c'est au minimum pendant 2 ans que ces quelques 100 enfants seront privés de temps avec leurs parents.

En terminant sur ce point du bien-être des enfants, je me permets d'inclure une note plus personnelle. Je suis maman d'une petite fille poly-allergique. Au simple contact de sa peau, les produits laitiers, les œufs et les arachides provoquent une réaction allergique vive, qui atteint parfois le choc anaphylactique. Un élément d'hygiène et de sécurité retient mon attention à l'école actuelle.

Faute d'espace, les enfants mangent dans leur classe, qui est nettoyée sommairement après les repas, mais au départ, une salle de classe n'est pas prévue pour la prise de repas. Pour ma fille et tous les enfants allergiques, une nouvelle école représente aussi une cafétéria, donc un environnement sécuritaire et organisé pour manger son repas.

En conclusion,

Je viens de démontrer qu'il est illogique de s'opposer à la construction de la nouvelle école à cet endroit. Il est important pour la sécurité et le bien-être de tous les résidents de l'île des sœurs de commencer le projet proposé et ce le plus rapidement possible.

Dominique Seigneur et Marc-André Ravary
Résidents de l'île des sœurs

ⁱ http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/quebec_stat/eco_tra/eco_tra_5.htm
http://www.spvm.qc.ca/fr/documentation/gd_31.asp